

## CONFIDENTIEL

### **Objet : Ratification des conditions du règlement conclu dans le cadre de la renégociation de l'entente entre l'ACTRA et Game On Creative Inc. ( » Game On » )**

Cher électeur éligible de l'ACTRA,

L'ACTRA a conclu avec succès les modalités de règlement dans le cadre de la renégociation de son entente avec Game On qui, si elle est ratifiée, entrera en vigueur du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2026.

Au cours de ces négociations, l'ACTRA a brisé la tendance des augmentations salariales générales de 3 % et a obtenu un certain nombre de nouvelles dispositions linguistiques et d'amélioration pour l'entente collective, et qui refléteront mieux les besoins des artistes-interprètes et des producteurs dans l'industrie des jeux vidéo, qui évolue rapidement.

Vous trouverez dans ce dossier de vote une copie du Mémoire d'entente, qui décrit les conditions du règlement, ainsi qu'une liste de questions fréquemment posées. Veuillez garder ce dossier confidentiel.

Les points saillants de l'entente sont les suivants :

- Augmentation salariale de 8 % pour tous les taux à compter du 1er janvier 2024 ; augmentation salariale de 4 % à compter du 1er janvier 2025 ; et augmentation salariale de 3,5 % à compter du 1er janvier 2026.
- Une clause d'ajustement au coût de la vie a été négociée pour protéger les artistes-interprètes contre l'inflation.
- Augmentation de 54 % des indemnités journalières lorsque les repas ne sont pas fournis.
- Reconnaissance des jours fériés et rémunération d'au moins 200 % du taux journalier contractuel pour tout travail effectué lors d'un jour férié, conformément à la législation de la province du Québec.
- Protection de l'intelligence artificielle (IA) et de l'intelligence artificielle générative (IAG).
- Un accord de non-divulgaration normalisé qui fera partie de l'entente.
- Une nouvelle catégorie de performance négociée pour la capture de mouvement avec capture faciale.
- Des protections plus fortes pour les ajustements de cascades.
- Des protections renforcées pour les artistes-interprètes engagés pour effectuer des tâches vocalement stressantes.

L'ACTRA apprécie la relation solide, collaborative et respectueuse qu'elle entretient avec l'équipe de Game On, qui exprime régulièrement son appréciation du professionnalisme dont font preuve les artistes-interprètes de l'ACTRA et notre organisation.

En tant que membre de la Fédération Internationale des Acteurs (FIA), nous travaillons avec nos syndicats frères d'artistes-interprètes dans le monde entier, afin de partager les connaissances, les informations et les meilleures pratiques. Nous sommes solidaires avec SAG-AFTRA aux États-Unis pendant leur grève des jeux vidéo contre l'utilisation non réglementée de l'intelligence artificielle et pour des salaires équitables et des conditions de travail sûres dans l'industrie des jeux vidéo.

L'exécutif national de l'ACTRA a examiné la nouvelle entente et recommande à l'unanimité de l'approuver. Au nom de l'exécutif national de l'ACTRA et du comité de négociation de Game On, nous vous demandons de voter OUI pour ratifier cette entente renouvelée.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, veuillez envoyer un courriel à [referendum@actra.ca](mailto:referendum@actra.ca).

**Veillez voter OUI avant 10 heures ET le 14 novembre 2024.**

En toute solidarité,



Eleanor Noble  
Présidente nationale de l'ACTRA



Marie Kelly  
Directrice exécutive nationale de l'ACTRA et  
négociatrice en chef